

# LE CARNET D'ENTRETIEN DE VOTRE COPROPRIETE

16 RUE MARCEAU  
16 RUE MARCEAU  
69600 OULLINS

Immeuble de 15 lots principaux

## 16 RUE MARCEAU

Immeuble de 15 lots principaux lots secondaires

Immatriculée au registre sous le N° : AB1479831 Le 22/09/2017

### SYNDIC EN EXERCICE

#### **CLESEV IMMOBILIER OULLINS**

(GESTION LOCATION SYNDIC  
TRANSACTION)

8 rue Orsel  
69600 OULLINS

Téléphone : 04.78.51.60.66

Carte professionnelle n° CPI 6901 2018 000 026 201

Délivrée par La CCI de Lyon

Siret n° 31582868100017 Ape n° 703C

**Responsable d'immeuble :** Monsieur DUROCHER Baptiste

**Tél :** 06 81 97 45 95

**Comptable de l'immeuble :** Madame BOTELLA Anaïs

**Mail :** b.durocher@clesev.fr

**negociateur de l'immeuble :**

**Mail :** a.botella@apbgestion.com

### MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

### REGLEMENT DE COPROPRIETE

- Nom et adresse du notaire dépositaire : Maître BLANC 1 BOULEVARD EMILE ZOLA 69600 OULLINS
- Date de dépôt du règlement de copropriété : JANVIER 1952
- Le règlement de copropriété a-t-il été modifié ? NON
- A quelle date ?
- Nom et adresse du Notaire dépositaire :
- Sur quels points ?
- Existe t-il des modifications du règlement de copropriété non déposées chez un notaire et/ou non publiées ?
  
- Le règlement de copropriété a-t-il été adapté pour satisfaire à la loi SRU (L. art.49) ?

## COMPTEURS DIVISIONNAIRES D'EAU

Type de contrat :  
 Société chargée des relevés :  
 Périodicité des relevés :  
 Date des relevés :

## REGLEMENTATION AMIANTE

AMIANTE  
 ENVIROTECH

L'Immeuble est-il soumis à la réglementation sur l'amiante : OUI

A - Parties communes :

-----

- 1 - Des recherches ont-elles été effectuées en vue de déterminer la présence ou non d'amiante : OUI
- 2 - Les recherches effectuées ont-elles conclu à l'absence d'amiante : OUI
- 3 - UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANT (DTA) portant sur les points visés par les dispositions du décret n° 2002-839 du 3 mai 2002 et de l'arrêté du 22/08/2002 a t'il été effectué ? NON

JOINDRE LA FICHE RECAPITULATIVE DU DTA

B - Parties privatives :

-----

- 1 - Des recherches ont-elles été effectuées en vue de déterminer la présence ou non d'amiante : NON
- 2 - Les recherches effectuées ont-elles conclu à l'absence d'amiante : NON
- 3 - UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANT (DTA) portant sur les points visés par les dispositions du décret n° 2002-839 du 3 mai 2002 et de l'arrêté du 22/08/2002 a t'il été effectué ? NON

## REGLEMENTATION SATURNISME

PLOMB (Etat des Risques d'Accessibilité au Plomb)

- Textes applicables : article L.32-5 de ma loi 98-657 du 29/07/1998 - décret 99-484 du 09/06/1999 - arrêté du 12/07/1999 - circulaire UHC/OC/1 n° 2001 du 16/01/2001 - décret 2002-120 du 30/01/2001 (article L.1334-5 et suivants du Code de la Santé Publique).

- L'immeuble est-il soumis à la réglementation sur le plomb ? NON  
 - Si oui : une recherche a t-elle été effectuée sur les parties communes : NON

Si oui rapport joint

- Existe-t-il des mesures d'urgences (DDASS, Préfecture) ? NON

-

## REGLEMENTATION TERMITES

**40973700R001352 ASSURANCE COPROPRIETE**

par tacite reconduction  
ASSURANCE COPROPRIETE

**Souscrit avec**

**Société BRUN ROSELINE**  
20 RUE CHILDEBERT  
69002 LYON  
**Téléphone : 04.78.42.02.12**

<i>Bât. Intervenants</i>	<i>Type et Objets des travaux</i>	
	VENTE LOGE REMBOURSEMENT COPROPRIETAIRE	Votés le 01/01/2015 Budget -43000.00 €
<i>Bât. Intervenants</i>	<i>Type et Objets des travaux</i>	
	REPLACEMENT PLATINE INTERPHONE	Votés le 28/02/2014 Budget 3093.54 €
<i>Bât. Intervenants</i>	<i>Type et Objets des travaux</i>	
<b>GARANDE</b> 16 RUE DE LA VISINA 69540 IRIGNY Téléphone : 04 78 46 33 26	REFECTION PORTE ALLEE + LAVAGE FACADE	Votés le 19/04/2018 Budget 1480.50 €